



**SIBRECSA**  
SIBRECSA

Pontcharra, le 24 octobre 2017

## LA PREMIERE BENNE DEDIEE AU MOBILIER DOMESTIQUE USAGE BIENTOT MISE EN PLACE, SUITE AU CONTRAT TERRITORIAL DE COLLECTE DU MOBILIER SIGNE AVEC ECO-MOBILIER

Le recyclage ne concerne pas seulement la collecte sélective. Le mobilier a aussi le droit à une seconde vie. C'est dans cette démarche qu'est né Eco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au tri et au recyclage ou à la réutilisation des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles, Éco-mobilier a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 80% de valorisation à l'horizon de 2017.

Pour ce faire, Éco-mobilier a contractualisé avec le SIBRECSA récupérant déjà de fait les meubles en déchèteries, afin de gérer pour elle l'enlèvement, le tri et le traitement des DEA. Après l'étude des différentes déchèteries et des potentialités d'accueil, il a été décidé la mise en place de la première benne dédiée sur la déchèterie de FRANCIN courant 2018 : *« Par le biais d'Éco-mobilier, notre collectivité locale va désormais pouvoir proposer une collecte séparée des déchets d'éléments d'ameublement domestique, ce qui est une étape essentielle en vue du recyclage »*, Christophe BORG, Président du SIBRECSA.

Les déchets, ainsi récupérés dans cette benne, seront ensuite recyclés. Quand on sait qu'en France, chaque personne jette en moyenne 20 kilos de meubles usagés par an soit un total de 1,3 million de tonnes, l'intérêt social et environnemental est plus qu'évident.

Toutes les déchèteries du SIBRECSA sont concernées, vous pouvez également y déposer vos meubles usagés.

### En chiffre :

En 2014, Éco-mobilier a collecté près de 125 000 tonnes de mobilier usagé, grâce à :

- 1 700 points de collecte équipés d'une benne dédiée au mobilier ;
- Près de 300 plateformes de l'économie sociale et solidaire accueillent le mobilier qui peut être réutilisé ;
- 169 centres qui collectent, trient et valorisent le mobilier usagé ;

Près de la moitié du mobilier usagé collecté par la filière est recyclé, 33 % sont valorisés comme source d'énergie.

Pour plus d'informations, rendez-vous le site du SIBRECSA [www.sibrecsa.fr](http://www.sibrecsa.fr) ou sur celui d'Éco-mobilier [www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr).

### *Contact Presse :*

Nathalie FERREBEUF – 04 76 97 19 52 – [ambassadeurs.sibrecsa@orange.fr](mailto:ambassadeurs.sibrecsa@orange.fr)